

# CHAILLY-EN-BIÈRE UN VILLAGE DE LA FORÊT

M. Le Floch

**D**EUX EXPLICATIONS permettent d'éclairer l'origine du nom de Chailly-en-Bière. La première indique qu'au XI<sup>e</sup> siècle, la forêt de Fontainebleau s'appelait forêt de Bière ; « *biera* », probablement d'origine celtique, est passé en ancien français avec lesens de « plaine ». La deuxième exige que nous remontions encore un peu le temps. Pendant toute la période gallo-romaine ont été formés d'innombrables noms de lieux avec un suffixe d'origine celtique en *acum* qui a évolué, dans la majorité des cas, en « Y ». Ainsi *Cadiliacum* attesté en 803 a donné Chailly (en Bière). L'attestation carolingienne *cadiliaco* vient et révèle une origine différente : serait en cause le nom de *Catullius*. L'arbitraire, *Catullius*, et son implantation géographique sont à l'origine de la dénomination du village, l'évolution de la langue a fait le reste.

\*\*

Jadis, sur le territoire de la commune s'élevait un moulin à vent, sur le fief homonyme ; personne ne se souvient l'avoir vu en activité. Il fut élevé au XII<sup>e</sup> siècle, à l'époque de l'implantation des moulins à vent en France, quand les seigneurs de Chailly occupaient la vicomté de Melun. En 1386 Adam de Montandier possédait ce fief, il le céda à Jean de Chailly – dit Guillebault – qui le transmit à son fils Denis.

Pour services rendus au roi Charles VII pendant la guerre de Cent Ans, Denis de Chailly reçut le droit de haute justice sur la seigneurie par acte de 3 octobre 1437. C'est pour cette raison que s'élevèrent, à côté du moulin, jusqu'à la Révolution, des fourches patibulaires et un gibet. Ce lieu prendra le nom de moulin de la Justice.

C'était un moulin à calotte tournante, il était en fermage par bail de neuf ans. En plus de mou-dre les blés de la seigneurie, le meunier occupait la fonction de bourreau (charte de Philippe VI de

Valois). Le bail du meunier Jean Riou et de son épouse Anne Ingrain précisait que le meunier avait le « droit de banalité » en vertu d'une convention passée, le 6 janvier 1696, entre le seigneur et les habitants à la suite de la suppression du moulin banal. Les Chaillotins étaient tenus d'y porter leur blé.

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, le moulin nécessite des réparations. Charles Estang qui, en 1666, prit le bail pour neuf ans, fut tenu des les exécuter. Cent ans plus tard, le moulin était en ruines. Aujourd'hui, sur le fief du Moulin-à-Vent, il ne reste que la tour qui est voisine du Chalet du Moulin, un restaurant construit en 1955. Dépourvue d'ails, la tour s'intègre dans un parc de verdure et de fleurs qui met en valeur ses vieilles pierres devenues le patrimoine chaillotin.

La première église paroissiale fut construite en 808, au temps de Charlemagne, quand Chailly s'appelait *Cadiliacum*. Les hameaux de Faÿ et de Barbizon lui étaient reliés par le chemin de la Messe qui existe encore aujourd'hui. C'est ce chemin que suivit Jean-François Millet pour faire baptiser ses enfants en l'église de Chailly. Son ami, Théodore Rousseau, l'avait précédé par le même chemin en 1867. Dans le cœur, on peut admirer un magnifique retable du XVII<sup>e</sup> siècle provenant du célèbre lycée Louis-le-Grand de Paris.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les peintres Millet et Rousseau immortalisèrent ces vestiges sur des toiles : *l'Hiver aux corbeaux*, conservé dans un musée de Vienne, et *Ruines d'un vieux moulin dans la plaine de Chailly*, conservé au Museum de La Haye.

\*\*

En 1114 le synode de Saint-Jacques-de-Compostelle édicta un canon organisant la chasse aux loups dans tous les pays de la chrétienté occidentale ; c'est ainsi que les Chaillotins se motivèrent pour traquer cette bête féroce. Sous Louis XI François de la Boissière, seigneur de Faÿ, était Grand Louvetier. Il avait la charge de la chasse

aux loups dans tout le royaume. Sous Louis XVI François Goix habitait rue de la Fosse-aux-Loups, à Chailly, il élevait une meute de chiens et avait pour mission d'entretenir la « fosse aux loups ». Prolongée par la rue de Samoï, la rue de la Fosse-aux-Loups menait déjà, à travers les terres cultivées, jusqu'à la limite de la forêt de Fontainebleau. Épineux, houx, ronces et fragons infranchissables par les bêtes sauvages la clôturaient. Le seul passage entretenu par les hommes était la « brèche aux loups », encore existante mais devenue une propriété privée. Derrière cette brèche, il y avait une fosse rectangulaire couverte de branchages, aux parois coniques pour empêcher la bête de fuir. Elle servait de piège pour capturer la bête poursuivie par les chiens. Les loups affamés sortaient de la forêt et s'approchaient du village. Dès qu'ils les voyaient, les habitants lançaient le cri d'appel « Au loup ! au loup ! ». La chasse s'organisait, on sortait les chiens qui partaient en battue, commandée par des hommes formés à cet effet, et le loup, forcé jusqu'à la brèche, tombait dans la fosse. Aujourd'hui, la rue de la Fosse-aux-Loups n'est plus qu'une promenade tranquille !

\*\*

Il faut attendre Henri III, né en 1551 à Fontainebleau, pour que la poste soit mise pour la première fois à la disposition des particuliers. Quinze routes postales rayonnaient autour de Paris. Chailly, situé sur la route postale n° 9, possédait un relais de Poste aux chevaux, installé dans la cour de l'auberge du Cheval Blanc. L'avant-dernier maître de Poste aux chevaux – Antoine Délions – fut désigné maire de Chailly en 1791, poste qu'il occupa jusqu'en 1814.

Naguère peu de routes traversaient Chailly. Seuls des chemins d'utilité agricole ou forestière sillonnaient la forêt de Bière (route des Bécassières, route d'Orgenoy, route des Ventes-du-Lys, chemin du Bas-Bréau). La voie la plus ancienne du village rallie Melun sur le tracé d'une ancienne voie romaine, qui prend naissance à la croix Saint-Jacques et se dirige vers Arbonne-la-Forêt, en direction d'Orléans. La Nationale 7 – artère principale – qui croise ce chemin pour se diriger vers Fontainebleau ne fut, jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, qu'un itinéraire postal créé par Louis XI. Louis XIV agrandit la voie pour faciliter ses voyages à Fontainebleau. L'ancien parcours passait par la route de Bourgogne, via la Glandée. Aujourd'hui, cette nationale est devenue la départe-

mentale 607, mais ses aspects poétiques restent vivants grâce à la chanson de Charles Trenet en devenant la « route des vacances ».

\*\*

Le Tacot de Chailly est un enfant du grand chemin de fer arrivé en 1844. Les voyageurs l'empruntaient jusqu'à Melun et utilisaient ensuite la Patache pour gagner Chailly puis Barbizon, hameau de la commune jusqu'en 1903. De nombreuses personnes parcoururent ce chemin à pied, dont quelques peintres qui posaient leur chevalet en forêt, y passaient la journée et ne rentraient qu'au soir au Cheval Blanc, où ils logeaient et où ils payaient en tableaux leur hébergement : il est possible, de nos jours, de voir encore dessins et peintures sur les lambris de l'hôtel. Le 12 octobre 1897, la ligne Melun-Chailly-Barbizon fut déclarée d'utilité publique ; la voie eut 1 mètre de large, les rails d'acier pesant 20 kg au mètre, le convoi ne devant pas compter plus de six voitures et ne pas dépasser 60 mètres de longueur ; la vitesse maximale dans les agglomérations fut de 20 km/heure.

Le 26 mars 1899, la ligne fut inaugurée par les personnalités du département de Seine-et-Marne. Le train inaugural, composé de cinq voitures décorées, passa sous un arc de triomphe ; les soixante invités prirent place dans le nouveau train qui les emmena à Barbizon où un grand banquet fut servi à l'Hôtel de la Forêt.

Ce Tacot rendit d'énormes services aux Chaillotins au début du xx<sup>e</sup> siècle quand l'automobile n'en était qu'à ses balbutiements. Un record fut battu le dimanche de Pentecôte 1899 où 2500 personnes l'empruntèrent sur le parcours Melun-Barbizon, avec treize trains dans les deux sens. Grâce au train, les maraîchers et les producteurs locaux envoyaient leurs produits à Melun et aux halles de Paris. En contrepartie, le Tacot apportait le charbon nécessaire à l'usine électrique qui jouxtait la gare de Chailly. À la suite d'un grave accident, le train fut supprimé le 30 septembre 1938 et remplacé par des autocars. La locomotive n° 4 tracte encore, de nos jours, un train touristique, en Charente-Maritime.

Pendant très longtemps, l'histoire de Chailly s'est confondue avec celle de la ferme de la Fromagerie (la « grange aux Dîmes »), située sur la route de Perthes. Cette ferme est remarquable, tant par ses bâtiments imposants que par les illustres personnes qui l'occupèrent aux cours des âges.

Sa construction remonte à 1440. Elle fut réalisée grâce à des dons importants (de « grosses dîmes »), offerts par Denis de Chailly aux chanoines de Notre-Dame de Melun en remerciement de l'inhumation dans leur église de nombreux membres de la famille des seigneurs de Chailly. Les bâtiments du fond furent commencés sous Louis Fouquet, intendant des Finances à Melun (ancêtre de Nicolas Fouquet, célèbre surintendant des Finances de Louis XIV), à la suite d'un jugement du 28 février 1539 qui privait Claude de Villiers de ses droits et confisquait ses terres.

La cour aux Dîmes ainsi constituée devint le lieu de rassemblement de chasses à courre respectant scrupuleusement le Traité de vénerie rédigé sous Louis XV par Robert Salnove. À cette époque, on entretenait une meute de chiens.

À la veille de la Révolution, la ferme seigneuriale rapportait 1 600 livres par an. Au siècle suivant, en 1850, elle fut rachetée par Jacques Bertheau (maire de Chailly) qui en fit une véritable entreprise agricole de 10 hectares, la plus importante du village. Il compléta les bâtiments existants par de nouvelles écuries, étables et logements pour le personnel et il acheva la très belle cour intérieure que l'on peut voir aujourd'hui. Il construisit aussi une distillerie de betteraves où, jusqu'en 1939, de nombreux Chaillotins vinrent travailler. Cette distillerie fonctionnait grâce à une machine à vapeur qui alimentait également la ferme en électricité, alors que le village en était encore à s'éclairer à la lampe à gaz ou à acétylène.

\*\*

C'est à Chailly que Jean-François Millet (1814-1875) a peint son célèbre tableau *l'Angélus*. Ce tableau représente un coin de la plaine entre Chailly et Barbizon, exactement au lieudit les Roches. L'église qu'on aperçoit au fond est celle de Chailly. C'est à son clocher que tintait l'angélus.

L'élevage du mouton – très important dans le village, où l'on comptait un troupeau de 400 têtes – servit de modèle à J.-F. Millet pour *la Bergère gardant ses moutons* (1863). Plusieurs autres peintres animaliers – Ceramano, Gassies, Jacque... – profitèrent de ce lieu fort propice à l'exercice de leur art.

C'est également à Chailly que Frédéric Bazille (1841-1870) a peint Monnet alité (à l'auberge de Chailly).

Un autre peintre, François Desportes (1849-1909) – descendant d'Alexandre-François Desportes, peintre des chasses de Louis XIV – eut, en son temps, une certaine renommée. Il vécut plusieurs années à Chailly, où il eut une maison située sur la nationale 7. Son nom a été donné à une rue du village ainsi qu'à l'ancienne école des garçons. Il fréquenta plusieurs maisons de Chailly où il peignit des fresques et des tableaux muraux que l'on peut voir encore aujourd'hui. Il fit don à la mairie de Chailly de deux tableaux qui ornent la salle du conseil municipal.

Et c'est dans le cimetière de Chailly que reposent J.-F. Millet (1814-1875), Étienne Théodore Rousseau (1812-1867), Karl Bodmer (1809-1893), Léon Joseph Pierre Delambre, François Desportes, Georges Jean-Baptiste Gassies (1829-1919) et Gaston Lafenestre (1840-1877).

\*\*

Le Domaine des Roches s'étend sur un parc de 10 hectares dans lequel sont aujourd'hui implantés deux bâtiments appelés le château de Gency et le pavillon de la Garenne. Au XI<sup>e</sup> siècle, ce lieu était la Garenne d'Adam I<sup>er</sup> de Chailly, vicomte de Melun.

Le château de Gency, dont la construction débuta en 1910, ne fut achevé qu'en 1919 à cause de la Première Guerre mondiale. En 1932, après la faillite de son propriétaire, l'ensemble immobilier fut mis en vente aux enchères. C'est un Chaillotin, marchand de biens, M. Brisson, qui en devint propriétaire. En 1940, les Allemands réquisitionnèrent le château et en firent un des centres de renseignement les plus importants de France. En 1945, l'ensemble fut vendu à la S.N.E.C.M.A. qui en fit d'abord une maison pour enfants, puis un centre de vacances pour son personnel et enfin, en 1974, une maison de repos. Aujourd'hui, le parc commence à retrouver l'aspect originel qu'il avait lorsqu'il était parfaitement entretenu : tennis, réseau d'arrosage alimenté par un château d'eau privé, nombreux parterres de fleurs gérés par trois jardiniers à demeure.

Dans ce parc, beaucoup d'impressionnistes ont trouvé l'inspiration. Leur souvenir et le talent qu'ils y ont déployé ont justifié le classement de l'ensemble par les monuments historiques ■